

Arros



BULLETIN MUNICIPAL D'ARROS-DE-NAY





Le mot du Maire

Pour ce numéro, c'est notre association Rencontres et Loisirs qui est à l'honneur. C'est donc tout naturellement que la couverture leur est réservée, avec quelques photos souvenirs de leurs beaux voyages.

Cette association nous montre combien dynamisme, convivialité, entente, plaisir peuvent se conjuguer harmonieusement et c'est un exemple pour nous tous et une aide réelle pour tous ceux qui se sentent parfois seuls !

Nous avons aussi retracé, dans ce numéro, les événements qui se sont déroulés ou vont se produire, au cours des derniers 6 mois, ce qui permet aux habitants qui ne se connectent pas ou peu sur notre site internet d'être informés.

Il y a cependant un sujet persistant qui ne sera pas encore relaté dans ce numéro, mais dont je veux dire quelques mots ici, car il y aura prochainement je l'espère des répercussions pour les responsables.

Il concerne la divagation de gros chiens agressifs et dénutris qui dure depuis plus d'une année par séquences de plus en plus rapprochées, au grand désespoir des habitants du quartier du petit hameau et de la route d'Oloron et de Pé de Melou. Ces chiens agressent les promeneurs et renversent les poubelles du voisinage parce qu'affamés. Ceci représente un véritable danger et des nuisances constatées pour lesquelles nous venons d'alerter les services de la Préfecture car leur traitement en pareil cas de maltraitance animale échappe à la Police du Maire pour être remplacée par celle du Préfet et dans certains cas également, du Procureur de la République. Nous en profitons donc pour rappeler aux personnes se sentant concernées, l'obligation d'éviter toute divagation animale ou tout mauvais traitement.

Enfin, comme à l'accoutumée, nous laissons libre expression à nos associations pour se raconter...

Bonne lecture

Gérard d'Arros
Maire d'ARROS-DE-NAY.

Ouverture au public

Horaires de la Mairie :

Mardi, jeudi et vendredi : 15h00 à 17h00
Mercredi : 15h00 à 19h00

Horaires de la Bibliothèque :

Mardi : 16h30 - 18h00
Mercredi : 15h30 - 18h30
Samedi : 11h00 - 12h00

En dehors de ces horaires, vous pouvez adresser un e-mail à mairie.arros@wanadoo.fr

Mairie de Arros-de-Nay : 05 59 71 23 16
Site internet d'Arros-de-Nay : www.arrosdenay.fr
Site Internet de la Communauté des Communes du Pays de Nay : www.paysdenay.fr

*Page de garde : Photos de groupe de l'association Rencontres et Loisirs.
Vous trouverez plus d'informations sur cette association dans les pages suivantes.*



État Civil

Naissances :

Charlotte MALAGANNE LARAGNOUET née le 13 mai 2019
Lina PEYRES née le 20 mai 2019

Mariages :

Laetitia CARRERE et Thierry CUGINI le 27 juillet 2019
Elfie MIDOT et Eddy TORNAY le 27 juillet 2019
Mathilde VIOLETTE et Nicolas LAGLAINE le 03 août 2019

Décès :

Jean ETCHEBERRIGARAY décédé le 26 avril 2019
Joseph LABERNADIE décédé le 20 août 2019.

Les brèves

Naissance :

Anne-Laure Fréchou, notre secrétaire de Mairie est en congés maternité. Elle a donné naissance à son deuxième enfant, une petite fille prénommée Aure, le 20 septembre dernier. En son absence, Séverine Ospital assure le secrétariat de la mairie aux horaires habituels excepté le lundi.

Les horaires de permanence actuels sont par conséquent :

Mardi, mercredi et vendredi de 15h à 17h
Mercredi de 15h à 19h

Un nouvel adjoint à Arros :

Eric Lombardi, 3ème adjoint au maire, a présenté sa démission d'adjoint au maire et de conseiller pour vivre un projet de voyage en famille. Celle-ci a été acceptée par le préfet. Lors du Conseil Municipal du 4 juillet, Lionel Bergeron a été élu 3ème adjoint avec les délégations de fonctions suivantes : urbanisme, ONF, travaux et voiries.



Le Conseil Municipal remercie Eric pour son engagement depuis son élection en 2014 et félicite Lionel pour ses nouvelles fonctions.

Le plan communal de sauvegarde (PCS) :

Le Plan communal de sauvegarde qui avait été établi en 2014 a été mis à jour.

Le PCS est un outil opérationnel à la disposition de l'équipe municipale, engageant également une partie de la population, lesquels sont tenus d'alerter et d'intervenir en complément des services de secours, en cas d'événement de sécurité civile sur la commune.

Le Plan communal de sauvegarde est le maillon local de l'organisation de la sécurité civile. Il doit permettre de gérer les différentes phases d'un événement :

- alerte et information des populations,
- protection et assistance à la population,
- appui au service de secours,
- action de soutien et d'accompagnement de la population.

L'objectif du Plan communal de sauvegarde est de se préparer préalablement en se formant et en se dotant de modes d'organisation, d'outils techniques pour pouvoir faire face à tous les cas et éviter ainsi de basculer dans une crise.

L'essentiel des informations contenues dans le PCS est désormais consultable sur le site de la commune.

Soirée Cabaret le 28 septembre :

A la Maison Pour Tous le 28 septembre, les 9 chanteuses et chanteurs de la Compagnie du Petit Cabaret ont charmé la cinquantaine de spectateurs avec leur spectacle « Où t'as mis l'Corps? ».

Entre autres, des textes de Lynda Lemay, Pierre Louki, Pierre Perret, Bobby Lapointe, Boris Vian ont été interprétés. Pour suivre la compagnie : <http://compagniedupetitcabaret.fr>



Premier Forum des associations à Arros :

A l'initiative de membres de l'AMAP, le premier forum des associations d'Arros a été organisé le 14 septembre à la Maison Pour Tous. Les associations du village mais aussi des associations de Saint-Abit étaient représentées. Le public n'a pas été aussi nombreux qu'espéré mais plusieurs inscriptions et contacts ont été enregistrés par les représentants des associations présentes. Les organisateurs sont motivés pour réitérer cet événement en 2020 en adaptant peut-être la formule.

Le repas des aînés approche :

Vous êtes né(e)s avant le 31 décembre 1957 et vous habitez Arros ? Alors la municipalité vous invitera au traditionnel repas des aînés.

Notez bien la date qui est avancée d'environ 1 mois par rapport aux autres années : le dimanche 15 décembre à 12h30 à la Maison Pour Tous.

Spectacle surprise le 12 octobre dernier à Maison Pour Tous :

La Maison Pour Tous affichait complet le 12 octobre dernier pour accueillir le premier spectacle surprise de la saison 2019-2020 de l'AMACC (Association de maintien d'activités culturelles à la campagne) Plain'en Scènes (<https://www.facebook.com/amaccpaysdenay/>).

Les comédiens professionnels de la compagnie du Baluchon ont présenté « Déconnecté » de Sébastien Thiéry. Sur les registres du comique, de l'absurde, du loufoque (l'un des personnages a été étonné par le nombre de radiateurs au plafond de la Maison Pour Tous!), les thèmes universels de la solitude, de l'amitié, du couple, de la difficile communication entre les hommes et les femmes ont été abordés.



Heureux Gagnants :

Souvenez vous ! Maëlle et Thomas Demessine ont gagné avec leurs grand-parents la chasse au trésor proposée dans l'édition n°9 de novembre 2018 du bulletin municipal. Ils ont eu le privilège de visiter le clocher de l'église avec Monsieur le Maire le 26 mai dernier.

Les mécanismes de la cloche de l'église d'Arros n'ont plus de secret pour eux. En redescendant, quelques friandises les attendaient à la Maison Pour Tous. Encore bravo à eux. (Nota : Vous pouvez retrouver les anciennes éditions du bulletin sur le site internet de la commune dans la rubrique « Vie Municipale »)

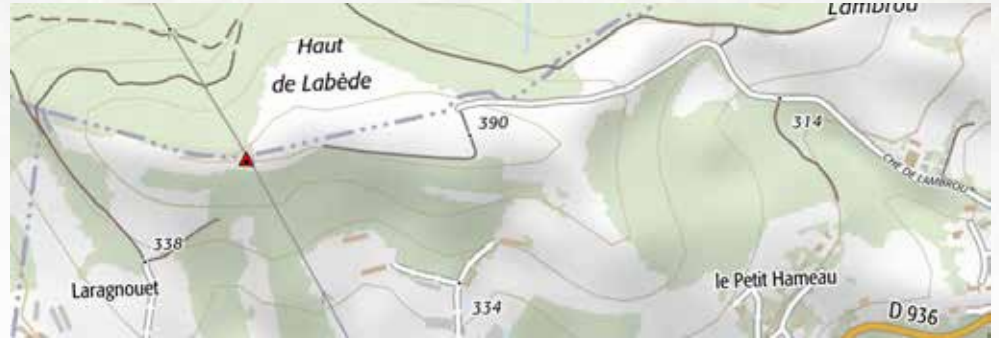
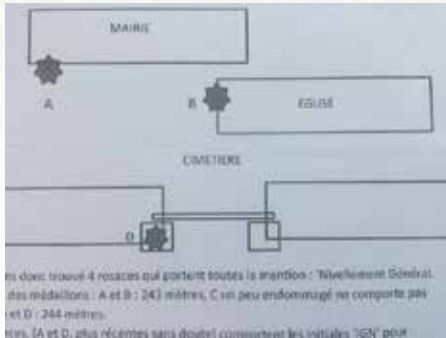


Petits secrets du triplet d'Arros : suite et fin

Suite à l'article paru dans le dernier bulletin, nous vous révélons ici les dernières réponses quant au triplet énigmatique de notre commune.

Les médaillons de nivellement de la mairie et de l'église indiquent une altitude de 243m. Celui du carrefour Plantier est très abîmé et ne mentionne plus d'altitude. Le cimetière est marqué à 244m, 9 mètres plus haut que l'endroit le plus bas de la commune que constitue le Gave à 235m. Les médaillons de la mairie et du cimetière sont les plus récents car posés par l'IGN (Institut Géographique National).

Alain Demessine a également trouvé un vieux médaillon sur le mur de sa clôture Rte d'Oloron indiquant une altitude 283m !



Notre repère géodésique se trouve selon la courbe de niveau à 380m précisément. Il est caractérisé par un pylône de ligne de haute tension sur le Haut de Labède à la limite d'Arros-de-Nay et de Saint-Abit, un lieu communément appelé « chez Dufaur ». Il représente un point de vue en altitude qui « communique » avec les repères géodésiques aux alentours, à la fois ceux de la plaine (Pardies-Pietat, Boeil-Bezing et Mirepeix) comme ceux en altitude (Haut de Bosdarros (444m), Bosdarros (407m et 414m) et l'Oppidum d'Asson (402m)).

Néanmoins, notre repère géodésique ne constitue pas le point culminant d'Arros qui se trouve à côté de la ferme Castera (Lafoeste) sur le Haut des Labassères à une altitude de 420m. L'écart entre l'endroit le plus bas (le Gave) et le plus élevé de la commune s'élève donc à pas moins de 185m !



Les as de la trigonométrie trouveront facilement que la hauteur du clocher est de 20m.

En effet, comme la distance entre le repère de nivellement de la mairie et le bas de l'église est de 20m et que l'angle entre le médaillon de la mairie et la pointe du clocher est de 45°, on peut faire le calcul suivant : $\tan(45^\circ) = \text{hauteur clocher} / 20\text{m} \rightarrow \text{hauteur clocher} = \tan(45^\circ) \times 20\text{m} = 1 \times 20\text{m}$.

Comme le repère de la mairie indique une altitude de 243m, la pointe du clocher se trouve donc à 263m !

Bâtiments

Comme présenté dans le bulletin municipal de mai dernier, les dernières interventions lourdes obligatoires ont été réalisées à l'école cet été.

Les installations scolaires ont reçu un nouveau système d'alarme incendie. Les chasses des sanitaires générant d'importantes fuites d'eau ont été supprimées et remplacées par des chasses dites directes, sans réservoir.

Voiries

Les travaux de réfection du réseau routier de la commune continuent selon le planning défini.

A ce sujet, nous profitons de ce bulletin pour sensibiliser les habitants ayant des terrains jouxtant les routes, de l'obligation qui leur incombe de couper ou faire couper les arbres les surplombant. À défaut la municipalité pourra procéder à leur coupe aux frais des administrés concernés.

Ad'AP

L'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée, loi de février 2005) fixe les exigences réglementaires pour les collectivités ou les ERP (Etablissement Recevant du Public) en matière d'accessibilité des installations. Cette mise aux normes représente pour la commune un budget de 50 000 euros.

Une grande partie des travaux a été réalisée (places de parking réservées, couverture des grilles de seuils, marquages horizontaux, modifications d'accès...).

Mais il reste encore des travaux (sérigraphie sur les vitrages, modifications des ouvrants des bâtiments, boucle magnétique à la mairie pour les malentendants...), éclairage dans l'église et surtout le sujet délicat du cimetière où toutes les allées devront permettre le déplacement d'une personne à mobilité réduite. Une étude est en cours dans cet objectif.

Eclairage Public et mise en sécurité des routes

L'entretien et le bon fonctionnement de l'éclairage public est réalisé par le SDEPA (syndicat d'énergie des Pyrénées Atlantiques). Cependant, certains lampadaires, trop vétustes, ne peuvent plus être réparés. En

pareil cas, les changements nécessitent d'être intégrés dans un programme d'investissement proposé par le SDEPA avec une participation communale à hauteur de 50 %. Il en va de même pour l'installation des horloges de coupure permettant les coupures nocturnes si la population le souhaite et enfin l'équipement des nouvelles rues ou rues sombres ou proches des abris de bus.

Une réunion s'est déroulée le 30 octobre afin de budgéter et planifier ces actions.

A ce jour, la commune détient un encours de 126 000 € à rembourser au SDEPA sur les précédents projets menés entre 2011 et 2013.

Pour la mise en sécurité des routes départementales (route d'Oloron et Route de Pau) l'action est menée conjointement avec le Département qui consacre une dotation (OSNI) à la réalisation d'ouvrages de sécurité (passages piétons, avertisseurs de vitesse, ralentisseurs...) le dossier 2019 va pouvoir être déposé en tenant compte des remarques ou demandes de nos habitants.

Budget (Point sur l'encours de la dette communale et les réalisations)

Pour faire simple, l'encours de la dette était au début de l'année 2014 d'environ 2 000 € par habitant. Il sera réduit de moitié soit 1 000 € par habitant à la fin de notre mandat (fin mars 2020).

Cette performance a été obtenue, en ne contractant plus aucun nouvel emprunt depuis 2014, en faisant des économies importantes sur l'organisation et le fonctionnement des services (Mairie, Ecole, Consommables, etc...) et en continuant à investir, certes avec nos moyens restreints dans l'agrandissement, la rénovation, la mise aux normes et la conservation des bâtiments (toiture de la Mairie, nouveau grand préau de l'école, achat d'un algeco de 30 m² au stade pour remplacer, dans l'intervalle d'un futur projet nécessaire, le foyer fermé pour dangerosité extrême).

Dans le même temps, nous avons veillé à geler les taux de taxes communales malgré les baisses de dotations permanentes qu'elles soient nationales ou départementales.



Accueil de Loisirs Sans Hébergement

L'accueil de loisirs de notre village vient de fêter ses 4 ans d'existence. C'est l'occasion de vous présenter cette brève rétrospective :

Tout a commencé dès le mois d'avril 2014 par l'élaboration d'un projet éducatif territorial pour notre commune. Fruit d'un travail de concertation associant les enseignants, les parents d'élèves, les représentants du milieu associatif et les élus de notre village, notre volonté était de définir, à partir d'un diagnostic local partagé, une politique éducative territoriale qui comprenne de grandes priorités en matière d'éducation scolaire, périscolaire et extrascolaire. Ce dispositif a permis d'organiser un parcours éducatif pour les enfants de manière cohérente associant le temps scolaire et le temps périscolaire.

Ainsi dès le mois de septembre 2014, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, des activités périscolaires se sont déroulées à l'école et à la bibliothèque après la classe le lundi, jeudi et vendredi sur une durée de 3 heures. Les activités périscolaires étaient encadrées par des intervenants extérieurs issus du milieu associatif, des bénévoles qui interviennent à la bibliothèque, certains employés communaux et par des enseignantes de l'école.

Une enquête menée au mois de mars 2015 auprès des parents a montré une grande satisfaction pour l'organisation et la nature des activités ainsi mises en place. Avec la volonté de compléter cette offre, nous avons obtenu la création d'une structure de type centre de loisirs sans hébergement dans les locaux de l'école. Ainsi l'accueil de loisirs a ouvert ses portes en septembre 2015, le mercredi après-midi et pendant certaines périodes de vacances scolaires. De nombreuses activités culturelles et sportives ont été proposées aux enfants autour de divers thèmes comme la forêt enchantée, les jardins extraordinaires ou l'espace.

Afin d'accompagner ce projet, la commune a bénéficié du soutien et des conseils de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Maison des communes pour ce qui concerne la gestion des emplois. Ces échanges ont permis d'aborder également la question du financement de la prestation ainsi offerte. C'est ainsi que nous avons décidé d'établir un contrat enfance jeunesse avec la CAF des Pyrénées Atlantiques. Le CEJ est un contrat d'objectifs et de cofinancement passé

entre une CAF et un partenaire, qu'il s'agisse d'une collectivité territoriale ou d'un regroupement de communes. Sa finalité est de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans et d'obtenir des aides financières complémentaires.

En septembre 2018, la suppression des temps d'activité périscolaire et le retour à la semaine de quatre jours ont engendré une réorganisation des horaires de l'école. Pour tenir compte de cette évolution et répondre aux demandes des familles, l'équipe municipale a maintenu l'accueil de Loisirs le mercredi toute la journée et pendant certaines périodes de vacances scolaires. L'animation de l'Accueil de Loisirs d'Arros-de-Nay a été confiée à l'Association Les FRANCAS 64 qui propose des activités éducatives, artistiques, manuelles et sportives toujours dans le cadre du projet pédagogique de notre commune.

Aujourd'hui la capacité d'accueil de notre Centre de Loisirs est de 38 enfants dont 10 enfants maximum de moins de 6 ans. La priorité est donnée aux enfants inscrits à l'école mais les enfants des autres communes sont aussi les bienvenus.

JP CAUQUIL,
responsable de la commission éducation jeunesse



le potager des enfants du Centre de loisirs

Eléonore, la Directrice de l'accueil de loisirs



Je m'appelle Eléonore PONZO-ROUSSET et je suis la nouvelle directrice du centre de loisirs d'Arros-de-Nay. Je travaille avec l'association des Francas 64 depuis cinq ans. J'ai commencé l'animation il y a dix ans et la direction d'accueils collectifs de mineurs deux ans plus tard.

La direction de ce centre de loisirs m'a été proposée après le départ de Caroline aux Etats-Unis.

Je suis ravie d'arriver à Arros où j'ai pu rencontrer des animatrices efficaces et responsables et un groupe d'enfants pleins d'envies et de motivation, accompagnés par des adultes extérieurs à l'équipe du centre qui ont envie d'aider et de rendre les choses faisables...

Le centre de loisirs doit être un moyen pour l'enfant de grandir, de réaliser ses souhaits, de découvrir de nouvelles choses et de créer un lieu qui lui convient...

Je serai donc là pour les accompagner tous, petits et grands, dans leurs projets !

Après avoir créé un potager, découvert le cirque, être partis en séjour à Ciboure, avoir appris de nouveaux jeux... voilà ce qu'ils aimeraient faire cette année : faire de la musique et de la danse, re-décorer leur cour, fabriquer un poulailler, créer un film, sortir à vélo...

Alors n'hésitez pas : enfants, parents, élus, habitants d'Arros ou porteurs de projets divers... à venir me rencontrer ou à me contacter si vous avez des questions, des demandes, des envies, des propositions pour faire vivre tous ensemble le centre de loisirs !

Les enfants ont aimé vous rencontrer dans les rues du village cet été, ne perdons pas le lien !

Contact : alsh@arrosdenay.fr

Presque 20 ans pour Rencontres et Loisirs

Connaissez-vous l'association Rencontres et loisirs ?

Elle a été fondée en 2002, par Pascal Despré avec comme objectifs de faire se rencontrer les gens, créer du lien et partager des moments conviviaux.

En 2006 Elisabeth Dietrich en a pris la direction, puis Roland Peltier vers 2014.

L'association a mis en place divers événements, dont le traditionnel vide grenier, qui se tenait au mois de juin et qui a perduré de 2002 à 2017.

De nombreuses sorties à la journée ont été organisées, ainsi à San Sebastian, le long du canal du Midi, à l'écomusée de Marquèze, à Carcassonne, une balade fluviale sur l'Adour, le bassin d'Arcachon...

Sur place ont été donnés des concerts, par exemple les chanteurs pyrénéens de Tarbes, un thé dansant et une soirée béarnaise.

Après consultation des habitants et suite aux demandes exprimées, la mairie a sollicité l'association pour organiser des après-midi récréatifs. Ceux-ci se déroulent le vendredi après-midi, dans la salle du conseil municipal, à raison de un par mois.

Une vingtaine de participants se retrouvent pour jouer, à la belote pour les uns, des jeux de société pour les autres. L'après-midi se termine par un goûter.



Voici les prochaines dates : le 29 novembre et le 13 décembre. Si vous avez envie de rompre votre isolement et partager un moment sympathique vous êtes les bienvenus, n'hésitez pas à les rejoindre !

En 2018, l'association avait organisé un voyage à Paris dans le cadre du Salon de l'agriculture. En plus du salon, ils ont profité des incontournables parisiens : le Louvre, les quais de Seine et la balade fluviale...

Malgré une météo peu favorable, les participants étaient revenus ravis et forts de ce succès, l'association a proposé la Galice comme destination, fin mai début juin 2019.

Une trentaine d'adhérents de Rencontres et Loisirs, regroupés avec d'autres personnes de façon à compléter le bus sont donc partis pour ce long voyage de 950 kilomètres. Ils se sont installés dans la région de Pontevedra, dans un petit hôtel dominant la baie et ont apprécié une organisation bien huilée et un accueil très sympathique.

La Galice, c'est l'Espagne méconnue, préservée et authentique, souvent comparée à la Bretagne. Cinquième communauté autonome d'Espagne, elle compte 2.7 millions d'habitants dispersés sur 30 000 km² et 30 000 lieux-dits (la moitié de tous les lieux-dits d'Espagne).

Bordée au nord et à l'ouest par l'océan Atlantique, au sud-ouest par le fleuve Mino, (sur la fin de son parcours, il marque la frontière avec le Portugal) et à l'est par la chaîne montagneuse de la côte cantabrique.

La Galice offre donc des reliefs contrastés, avec des sommets qui dépassent les 2000m à l'est, puis l'altitude décroît au nord et à l'ouest avec des plateaux entre 200 et 600 mètres et un littoral de 1300 km découpé par les fameuses « Rias Altas et Bajas ».

Les rias ou abers (en breton) sont des vallées fluviales envahies par la mer, créées par les mouvements tectoniques, qui ont entraîné l'enfoncement des côtes et l'avancée de la mer. Elles constituent un écosystème propice aux poissons et fruits de mer, mais également des abris pour les pêcheurs et les plaisanciers.

De par sa configuration, cette région a été une terre d'émigration dès le XVIII^e siècle, de

nombreux galiciens ayant tenté leur chance sur les terres américaines. D'ailleurs en Amérique latine le migrant espagnol était appelé le « gallego ».

Voici quelques témoignages des points forts du séjour recueillis auprès des participants :

Les Rias Bajas : La balade en bateau dans la ria de Pontevedra, a offert de beaux points de vue maritimes, tout en dégustant un plat de moules. La Galice est en effet la première région d'Espagne pour la pêche !



L'excursion sur la péninsule de O'Grove, a permis de découvrir une église, dont les murs étaient entièrement revêtus de coquilles St Jacques. Cette coquille portée par les pèlerins est sous l'antiquité le symbole d'amour (la déesse Vénus), elle protège des mauvais sorts et des maladies. Au XII^e siècle elle devient le symbole de Compostelle et des bonnes oeuvres que le chrétien doit réaliser.

A Combarro, village de pêcheurs, ce sont les « horreos » qui ont été admirés. Ces greniers à grains, conçus pour faire mûrir et sécher le maïs, à l'abri des



Eglise sur la péninsule de O'Grove



Horreo

rongeurs sont parfaitement alignés, face à la Ria de Pontevedra.

L'arrivée à Saint-Jacques de Compostelle est toujours un moment très particulier, avec tous ses pèlerins qui ont accompli leur « chemin » et convergent depuis « la plaza del Obradoiro », vers cette cathédrale immense, pour se recueillir sur les reliques de l'apôtre Jacques reposant dans la crypte.

En 1492, Saint-Jacques de Compostelle avait été déclaré comme troisième grand pèlerinage chrétien par le pape, aux côtés de Rome et de Jérusalem.

La balade s'est poursuivie vers les Rias Altas à Carnota, où se situe le plus grand grenier de pierre de Galice de 38 mètres de long.

Mais il fallait penser au retour et la bonne ambiance qui régnait dans le groupe et la gentillesse du chauffeur ont presque fait oublier la longueur du trajet vers Arros-de-Nay !

La prochaine destination est encore une surprise, mais les adhérents se tiennent prêts pour de nouvelles découvertes !

Nos Associations communiquent

Lou Zoom Photos

La nouvelle saison du club Lou-Zoom-Photos a démarré à Arros !

Si la photo vous passionne, que vous soyez débutant ou confirmé, vous pouvez adhérer pour 20€ par an (12€ pour les mineurs et les demandeurs d'emploi).

Chaque nouveau membre peut assister à une séance ou à une sortie avant de s'inscrire.

Les réunions du club se déroulent à la Mairie, de septembre à juin, tous les lundi des semaines paires, de 18h30 à 20h30.

Des sorties courtes sont programmées un Dimanche sur deux, et des sorties à thème tout au long de l'année.

Au programme : apprendre à régler son appareil pour certains, critique et analyse d'image pour d'autres, pratique de la retouche pour tous !

Pour nous contacter:

louzoomphotos@gmail.com

Régis Halbin (président) : 06 51 07 73 46

Dominique Man (secrétaire): 06 87 37 69 62

Didier Berges (trésorier) : 06 85 20 41 41





Association Stell'Arts

Cette année l'association Stell'art change son programme. Les ateliers seront basés sur la technique et le bien être vocal et l'expression scénique.

Il y a aura 2 représentations le samedi 15 février 2020 et le samedi 6 juin 2020 à la Maison Pour Tous.

N'hésitez pas à venir nombreux soutenir ces artistes en herbe. Nous vous promettons un beau spectacle tout en chansons !!!

Renseignement 06 38 64 95 61 et sur le site <https://stell-art.wixsite.com/association>

Comité des Fêtes des Labassères

Malgré une formule un peu remaniée les fêtes des Labassères restent un rendez-vous incontournable pour les festayres de la plaine de Nay.

La deuxième édition du marché de producteur locaux a tenu toutes ses promesses. Vous avez été nombreux à venir apprécier les bons produits de notre terroir. Le dimanche, la messe solennelle a été officiée par Père Marc. Le comité a offert l'apéritif suivi du traditionnel repas apprécié des 230 convives.

Merci enfin aux municipalités d'Arros-de-Nay, Haut-de-Bosdarros et Nay pour le prêt de matériel, à Lous Esberits d'Arros-de-Nay, et à tous les bénévoles qui ont oeuvré pour ce week-end festif.



Comité des fêtes de Arros

Le comité des fêtes remercie les Arrosiens de s'être impliqués pour les fêtes 2019, notamment pour le repas dominical. Une réussite inter-générationnelle de plus qui sans vous tous, ne serait pas possible.

Nous sommes ravis du succès de la 1ère édition de la course de caisses à savon remportée par le comité des fêtes de Bosdarros. Une après-midi sous le soleil, dans une ambiance chaleureuse, soutenue par un public nombreux et inattendu tout au long de la piste.

Les différentes équipes ont fait preuve d'imagination et de technique pour rivaliser dans les diverses catégories, de la plus rapide à la plus valeureuse, en passant par la plus belle. Tous les équipages sont repartis avec la ferme intention de revenir plus fort l'année prochaine.

On peut déjà donner rendez-vous aux amateurs pour la 2ème édition.

Le bureau.

Association des Parents d'Elèves

En ce début d'année scolaire, l'APE a renouvelé son bureau. Il est constitué de :

Président : Yann Hardy (papa de Chloé CE2 et d'Emma CP)

Vice – Président : Amaury Paillard (papa de Sibylle PS)

Trésorier : Gontran Martineau (papa de Gautier CM1)

Trésorier Adjoint : Cédric Lebault (papa de Noéline CE2, Batiste CP)

Secrétaire : Nadège Grolhier (maman de Manon GS)

Vous êtes venus nombreux nous rendre visite en juin dernier à la buvette d'une des belles animations de notre village qu'est Festiv'Arts et nous vous en remercions. En 2020 nous nous associerons une nouvelle fois à Chemin des Arts en tenant la buvette de cette manifestation.

Nous avons besoin de vous pour faire vivre l'association et nous aider lors des différentes manifestations dans une ambiance conviviale et basée sur le partage. Tout cela permettra de créer des liens entre parents et de financer en grande partie les activités proposées par l'équipe enseignante (sorties culturelles et sportives, voyage scolaire), ce qui est l'objectif principal de l'Association des Parents d'Élèves.

Nous commencerons l'année en proposant à la vente à l'ensemble du village les désormais traditionnels sapins et chocolats de Noël. Soyez attentifs les bulletins de commande seront disponibles sur le site internet.

Chemins des arts : Festiv'Arts

Coup d'envoi pour la 12ème édition !

Les 31 mai et 1er juin prochains, le traditionnel festival d'arts visuels, Festiv'Arts, accueillera, pour sa 12ème édition, 35 artistes, dont 5 nouveaux talents.

Autour du thème fédérateur « Équilibres », une résidence d'artistes sera également proposée avec création d'une oeuvre collective.

Les candidatures sont d'ores et déjà ouvertes et les dossiers téléchargeables sur le site internet : festivarts.fr pour les :

- artistes en résidence et Artistes Confirmés (clôture des candidatures le 21 décembre 2019)
- artistes nouveaux talents Tremplin des Arts (clôture des candidatures le 28 décembre 2019)
- Artistes en Herbe amateurs (enfants, ados, adultes, scolaires, étudiants, en individuel ou participation collective) (clôture des inscriptions le 8 mai 2020).

N'hésitez pas à vous inscrire, à en parler autour de vous et à visiter dès maintenant le site festivarts.fr !



ES Nay Vath Vielha

Un club ouvert, tourné vers l'avenir :

L'ES NAY Vath Vielha a connu une saison 2018-2019 exceptionnelle. Le club de foot est toujours orienté sur ses axes forts qui sont la convivialité, la formation de ses cadres et l'évolution sportive de ses licenciés.

Vous trouverez le développement des axes formation

et résultats de l'ES Nay VV sur le site www.arrosdenay.fr en page d'accueil.

Si notre club se porte bien et véhicule une autre image que certains peuvent avoir du football, c'est le résultat d'une politique formatrice basée sur le plaisir, le respect et la générosité, trois autres valeurs fondatrices de l'identité de notre association. Celles-ci sont reprises dans la charte du club et sont le coeur de la construction du projet club 2018/2022. Malgré ces nombreux points positifs, notre structure comme beaucoup d'autres, a besoin d'étoffer son organigramme sportif en accueillant de nouveaux bénévoles (dirigeant, éducateur ou encadrant). Le club est ouvert à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient rejoindre une association dynamique dans un climat familial et convivial. C'est avec un immense plaisir que le club vous accueillera et prendra à sa charge l'intégralité des frais liés aux formations. Alors n'hésitez pas et rejoignez-nous !!

Vous retrouverez toutes les informations concernant l'ES NAY VATH VIELHA sur notre site internet : www.esnayvv.fr

Arros Animation

LOUS ESBERITS d'Arros ont comme à l'accoutumée participé à de nombreuses et belles sorties : mariages, anniversaires, le festival de banda d'Argeles-Gazost, le 14 juillet à Saint Jean de Luz,... et ont également animé de nombreux matchs de la section paloise devant 12 à 18000 spectateurs.

Pour notre village, nous continuons à proposer aux jeunes des cours de solfège et d'initiations aux instruments et répondons présents aux sollicitations du village !

En revanche, on a beaucoup regretté cette année l'absence de bon nombre de parents de l'école pour emmener leurs enfants chanter sur la scène, lors de notre fête de la musique. Dommage !

Enfin, nous remercions tous nos anciens fidèles supporters, grâce à qui nous avons encore connu un joli succès le 18 octobre dernier pour notre Irolade !